

archaïques du temple, avec son grand autel d'époque classique. Les fouilles qui ont été effectuées ces dernières années par notre équipe ont permis de découvrir des pièces votives de la période archaïque, déjà à partir de la deuxième moitié du VII^e siècle av. J.-C. Avec la découverte, en 2006, d'un calice de cette dernière période porteur d'une dédicace gravée sur le bord, nous savons maintenant que l'aire sacrée était réservée au sanctuaire des Dioscures.

Il faut d'ailleurs remarquer que ce sanctuaire, qui a été créé par le premier roi de Cyrène, était placé à l'intérieur des murs de la ville, dont quelques parties ont été récemment trouvées derrière le grand autel d'époque classique du *Dioskourion*, placées parallèlement à celui-ci et à proximité immédiate.

Les autres grands sanctuaires connus à Cyrène sont donc tous situés hors de l'enceinte des murs de la ville de l'époque royale, situés dans une « ceinture sacrée » autour de Cyrène, après quoi commence la grande nécropole, sur les quatre côtés.

Inscriptions du sanctuaire de Déméter par Silvia M. Marengo*

BASE INSCRITE DE STATUE DU TEMPLE DE DÉMÉTER (fig. 11, A-B)

Base de pierre (haut. : 35 cm ; larg. : 78,5 cm ; épais. : 33,4 cm) encadrée par une corniche, sauf en bas ; une simple ligne gravée délimite l'espace prévu pour le texte (haut. : 18,5 cm ; larg. : 66,5 cm).

L'inscription (haut. lett. 4,5-5,5 cm), qui est déplacée vers la gauche (à 21 cm de la marge de gauche et 25,6 cm de la marge de droite), est en mauvais état de conservation : la surface est trop abîmée pour permettre un estampage satisfaisant, et les lettres sont presque entièrement effacées et écrasées. On lit avec certitude seulement les lettres initiales *theta* et *epsilon*, puis des signes qu'on peut reconnaître (cf. fig. 11, A-B) comme les barres d'un *alpha* et des traces d'une barre verticale ; à droite de la dernière lettre on voit des sillons qui imitent la forme d'un *sigma* ; il s'agit soit de sillons accidentels, car ils sont gravés assez loin de la lettre précédente, soit de traces d'une inscription plus ancienne effacée.

* J'exprime ma gratitude à Mario Luni qui m'a confié l'étude de ces textes, à Marzia De Minicis pour les estampages des inscriptions, à Simona Antolini pour le dessin de la fig. 11.B, à Francesca Uttoveggio pour les photos et la description des tuiles.

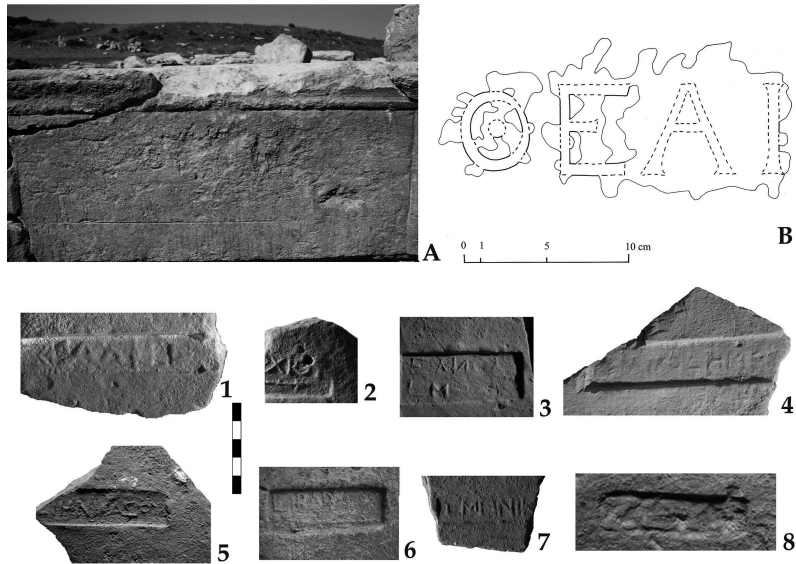


FIG. 11. – Base inscrite du temple de Déméter (dessin : S. Antolini) : A-B. Temple de Déméter, tuiles inscrites (1-2). Propylées du sanctuaire de Déméter, tuiles inscrites (3-5 et 8). Autel de Déméter, tuiles inscrites (6-7) (F. Uttoveggio).

Les barres des lettres sont toutes tronquées ; les détails de la gravure restent illisibles ; il n'est pas possible de tirer de l'écriture une datation ; le *theta*, qui est plus petit, indique généralement l'époque hellénistique⁶⁰.

La découverte du monument dans le *naos* du temple et les caractéristiques monumentales de la base dénotent qu'il s'agit de la base d'un *agalma* : le texte inscrit sera alors le nom du dieu décliné au datif comme une dédicace, ou au nominatif comme une identification. La transcription ΘΕΑΙ, que j'ai faite à partir des lettres lisibles, peut renvoyer soit au datif singulier (« à la déesse ») soit au nominatif pluriel (« les déesses »). Le culte pratiqué dans le sanctuaire permet les deux solutions, et la réponse à cette question dépend de la reconstitution de la base avec sa statue⁶¹. L'*agalma* découvert

60. Les lettres du dessin ont comme modèle l'écriture des II^e-I^{er} siècles av. J.-C. si l'on considère la chronologie proposée pour la statue (*infra* n. 61). Cf. L. Gasperini, « Note di epigrafia Cirenea », *Studi miscellanei* 29, 1996, p. 147 et fig. 3.

61. G.A. Cellini, « Le sculture rinvenute nella cella del tempio di Demetra a Cirene », dans *Cirene nell'Antichità*, M. Luni (éd.), Rome, 2010, p. 101-104 : la statue a été découverte « in situ nel contesto del crollo del tempio di Demetra, presso la parete di fondo della cella » (p. 101) ;

dans le fouilles du *naos* convient à une seule figure ; pour cela, je propose de lire $\theta\epsilon\tilde{\alpha}\iota$, « à la déesse ». Il s'agit, peut être, d'un usage du nom commun comme nom propre, ainsi que le dénote l'absence de l'article⁶².

Que la divinité principale d'un sanctuaire s'appelle simplement « déesse » dans le sanctuaire lui-même, est vraisemblable. Il y a bien des exemples en Cyrénaïque : à Cyrène, dans le temple assigné à Aphrodite, les explorateurs Smith et Porcher virent un piédestal de marbre dédié $\tau\eta\ \theta\epsilon\tilde{\omega}$ par un certain Gaius Nonius⁶³ ; un graffite de Budrash appelle les Nymphes $\theta\epsilon\alpha\iota$ ⁶⁴ ; à Tocra, dans le sanctuaire de Déméter, un graffite nous dit que la coupe, un cratère de production cycladique, était $\text{H}\iota\alpha\rho\alpha\ \tau\tilde{\alpha}\zeta\ \theta\epsilon\tilde{\alpha}\zeta$ ⁶⁵ et du même lieu provient un tesson de coupe attique dédié $\tau\tilde{\alpha}\iota\ \theta\epsilon\tilde{\omega}\iota$ ⁶⁶.

On ajoute que Déméter est dite simplement $\theta\epsilon\acute{o}\varsigma$ dans un serment transmis par la tradition littéraire : $\nu\alpha\iota\ \mu\alpha\ \tau\eta\nu\ \theta\epsilon\acute{o}\nu$, $\nu\alpha\iota\ \mu\alpha\ \tau\eta\nu\ \text{K}\acute{o}\rho\eta\nu$ ⁶⁷.

DÉDICACE AUX DIEUX *APOTROPAIOI* (fig. 7)

Dans le *temenos* au sud de la grande aire sacrée de Déméter, on a découvert un petit autel de marbre dédié a des divinités appelées

C. Longarini, « Statue di Demetra a Cirene e peculiarità del culto », *Ibid.*, p. 91-100. Cf. M. Luni *et al.*, « Le nouveau sanctuaire de Déméter à Cyrène et les découvertes récentes », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* 2005, p. 61-86 ; Id. *et al.*, « Il nuovo santuario di Demetra » dans *Cirene – Atene d'Africa*, *op. cit.* (n. 23) Rome, 2006, p. 147-148.

62. Dans la nécropole nord de Cyrène, on a découvert un petit buste de pierre qui représente une divinité avec *kalathos* portant l'inscription ΘEA (J. Reynolds, J. Copland Torn, « Cyrene's Thea figure discovered in Necropolis », *Libyan Studies* 36, 2005, p. 89-100). Deux inscriptions éleusiennes où la *thea* anonyme est vraisemblablement Perséphone ont été rapprochées (*IG* I² 4683 e 4701) ; pour sa part, J.M. Reynolds rappelle les différentes identifications proposées pour ce genre de statues typiquement funéraires (Gè, Déméter, Perséphone) et, en soulignant les liaisons avec le monde chthonien, pense à une divinité « sans nom » et pour cela dite simplement « déesse ». Cf. C. Dobias-Lalou (*Bulletin épigraphique* 2007, 560) et R.A. Tybout (*SEG* 55, 1867) qui préfèrent lire $\theta\epsilon\tilde{\alpha}(t)$ comme une dédicace à la déesse du monde infernal. Sans doute ces rapprochements évoquent-ils Perséphone plus que Déméter ; pourtant, le cadre est encore très incertain et ce document, qui provient d'un contexte funéraire, n'apporte pas d'arguments de poids pour l'interprétation de notre déesse. Pour le *theos* et la *thea* éleusiens, voir aussi *LIMC* VIII 1 (1997), s.v. *theos* et *thea*, p. 1206-1207 [E. Simon] et G. Sfameni Gasparro, *Misteri e culti mistici di Demetra*, Rome, 1986, p. 100-102.

63. R.M. Smith, E.A. Porcher, *History of the recent discoveries at Cyrene made during an expedition to the Cyrenaica in 1860-1861*, Londres, 1864, p. 77 et 114, n. 20, fig. 83, 20.

64. *SEG* 9, 727.

65. J. Boardman, J. Hayes, *Excavations at Tocra 1963-1965. The Archaic Deposit II and Later Deposits*, Oxford, 1973, p. 84, n. 2099.

66. J. Boardman, J. Hayes, *Excavations at Tocra 1963-1965. The Archaic Deposit*, I, Oxford, 1966, p. 168, n. 1338.

67. Schol. ad Theocr. XV 14. Il faut considérer, de plus, l'usage d'appeler Déméter et Korè « les deux déesses » comme dans les dédicaces $\theta\epsilon\tilde{\alpha}\iota\nu$ *IG* II² 4588 (Athènes, IV^e siècle av. J.-C.), 3475 (Éleusis, II^e siècle av. J.-C.), *SEG* 16, 164 (Éleusis, II^e-I^{er} siècle av. J.-C.).

ἀποτρόπαιοι (haut. : 12 cm ; larg. : 16,4 cm : épais. : 11 cm). L'inscription est gravée sur la face antérieure du monument et présente de belles lettres régulières (haut. : 0,3-0,8 cm). On lit :

Δαμόφιλος Δαμοφίλω
Ἐπόλλωνι{δ} Δί
Ἀθήναι
Ἀποτροπαίοις.

La transcription de ce bref texte, qui nous est parvenu complet, ne pose pas de problème, mais à la l. 2 on lit ΑΠΟΛΛΩΝΙΑ⁶⁸. Il s'agit, peut-être, du nom du grand-père de Δαμόφιλος : pourtant, la forme tronquée Ἐπολλωνίδ(ου) n'est pas usuelle et n'est pas nécessaire étant donné la place plus que suffisante pour la gravure de l'anthroponyme complet⁶⁹. À mon avis, donc, il serait donc préférable de soupçonner une faute d'atelier : le graveur a écrit le *delta* – lettre initiale du théonyme suivant ΔΙΙ – « attaché » au mot précédent, une faute banale que l'on pouvait cacher en bouchant la surface avec du stuc pour masquer la lettre redoublée. Une fois effacé le *delta*, on lira le théonyme Ἐπόλλωνι qui sera donc le premier destinataire de la dédicace.

Pour le texte il y a des avantages, la mise en page étant plus simple et mieux répartie dans l'espace épigraphique : nom du dédicant à l. 1, divinités destinataires de la dédicace aux l. 2-3, épiclèse commune à la l. 4. Si l'on suit cette lecture, *Damophilos* a dédié le petit autel à trois divinités qui sont inscrites en suivant l'ordre hiérarchique de Cyrène : le dieu poliade à la première place, puis le couple Zeus et Athéna, enfin l'épiclèse commune *apotropaioi*, une fonction que Pausanias décrit avec clarté en disant simplement que les sacrifices à ces dieux sont accomplis ἐς ἀποτροπήν κακῶν⁷⁰.

Cette hypothèse a l'appui de nombreuses attestations du culte d'Apollon *Apotropaios* dans les cités grecques⁷¹, et à Cyrène en effet Apollon est sans aucun doute *apotropaios*. Avec cette épiclèse, le dieu se présente dans la grande loi sacrée, la *lex* dite *cathartica*

68. Dans l'inscription, les lettres *alpha* et *delta* sont très semblables à cause de la surface usée qui cache la barre brisée de l'*alpha*, bien visible seulement dans l'initiale de l'épiclèse à la l. 4. Si la documentation photographique reste incertaine, l'estampage de l'inscription révèle que la dernière lettre est sans doute un *delta*. Il ne s'agit donc ni d'une Ἐπολλωνία comme deuxième dédicant, ni d'un adjectif ethnique tronqué Ἐπολλωνία(της) rapporté à *Damophilos*.

69. Dans l'épigraphie de Cyrène, le nom du grand-père est précédé par l'article comme dans la stèle des prêtres publiée par L. Gasperini, « Due nuovi apporti epigrafici alla storia di Cirene romana », *Quaderni di archeologia della Libia* 5, 1967, p. 58, vv. 17, 18-19, 20 et dans les inscriptions SEG 9, 184 ; 20, 741 a6 ; SECir 4 a 5 (cf. toutefois SEG 17, 796).

(SEG 9, 72)⁷² où sont inscrites les normes que le dieu lui-même a établies et proférées comme un oracle (Ἀπόλλων ἔχρησε) : un sacrifice est prévu publiquement lorsque la cité et la région entière sont gravement en danger et lorsqu'il faut éloigner de grands malheurs. Les lignes A 4-7 ([αῖ] κα ἐπὶ τὰ γὰν ἢ ἐπὶ τὰ μ πόλιν ἐπεὶ νόσο[ς ἢ λί]μος ἢ θάνατος θύεν ἔμπροσθε τᾶμ πυλᾶν [ἐναντ]/[ιον] τῷ Ἀποτροπαίῳ τῷ Ἀπόλλωνι τῷ Ἀποτρ[όπ]/[ωι] χίμαρον ἐρυθρόν) évoquent des cas de peste, de famine, d'épidémie ; il faut alors sacrifier un chevreau roux en avant des portes pour Apollon *Apotropos*⁷³ en vue du dieu (Ἀποτρόπαιος) ou du sanctuaire (Ἀποτρόπαιον).

L'épiclese *apotropaios* d'Apollon est attestée de même dans le règlement cultuel *SECir* 158 (II^e siècle av. J.-C. ; « Piazzale della fonte di Apollo »)⁷⁴. Le document est mutilé au commencement et a perdu le *praescriptum* qui pouvait nous renseigner sur les destinataires de cette loi sacrée. De fait, à cause de la présence des dieux de l'*agora* et des dieux du prytanée, l'on peut penser qu'il s'agit de cultes publics⁷⁵.

Zeus est inconnu à Cyrène comme *apotropaios*, mais, avec cette épiclese, il est bien documenté par des sources littéraires et épigraphiques dans le monde grec, seul ou avec sa parèdre Athéna⁷⁶. Le

70. Paus. II 11,1. Cf. *Souda*, s.v. Ἀποτρόπαιοι : ἀποτρέποντες τὰ κακά. À propos des dieux qui détournent le malheur, voir *Real-Encyclopädie* II, 1, 1895, s.v. *Apotropaïos, apotropaica, apotropaioi*, coll. 189-190 [O. Jessen] ; R. Schlesier, « Apotropäisch », dans *Handbuch religionswissenschaftlicher Grundbegriff*, II, Stuttgart, Berlin, Koeln, 1990, p. 41-45.

71. *Real-Encyclopädie* II, 1, 1895, s.v. *Apollon*, col. 43-44 [K. Wernicke]. Parmi les mentions épigraphiques les plus anciennes du culte d'Apollon *apotropaios* en-dehors de la Cyrénaïque, l'on signalera la *lex sacra IG* I² 255. 11 (Athènes, 430 av. J.-C.) selon la lecture de S.D. Lambert (*Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik* 130, 2000, p. 71-75), la *lex sacra* qui contient le calendrier de la Tétrapole *IG* I² 1358 col. I 26 (*LSCG* 20 ; *SEG* 51, 168 ; Athènes, IV^e siècle av. J.-C.), le calendrier rituel du dème Erchia (*SEG* 21, 541 col. A 32 et Γ 33 ; *LSCG* 18 ; 375-350 av. J.-C.), la liste des dépenses pour les cultes publics d'Érythrée (*Erythrai* 61, 1-3 ; *LSAM* 26 ; 189-150 av. J.-C.).

72. Le document (dernier quart du IV^e siècle av. J.-C.) a été étudié récemment par C. Dobias-Lalou (« Le dialecte des inscriptions grecques de Cyrène », *Karthago* 25, 2000, p. 297-309 ; *SEG* 50, 1638) qui a fourni une bibliographie complète, une traduction, un commentaire et surtout une magistrale édition critique. Cf. *LSCG* 115, p. 191 ; R. Parker, *Miasma. Pollution and Purification in Early Greek Religion*, Oxford, 1983, p. 335 ; N. Robertson, *Religion and Reconciliation in Greek Cities. The Sacred Laws of Selinus and Cyrene*, Oxford, 2010, p. 259-277.

73. Sur l'hypocoristique *Apotropos*, voir C. Dobias-Lalou, *op. cit.* (n. 27), p. 215 et 307.

74. *SEG* 20, 719 ; *LSAGS* 116 ; l'animal sacrifié est un αἶψ ἄλλα χίμαρος selon la lecture établie par C. Dobias-Lalou, *op. cit.* (n. 27), p. 182.

75. G. Pugliese Carratelli, « Legge sacra di Cirene », *La Parola del Passato* 15, 1960, p. 294. L'hypothèse d'un culte orphique ou pythagoricien (*LSCGS* 116) paraît peu convaincante à A. Laronde, *Cyrène et la Libye hellénistique. Libykai historiai*, Paris, 1987, p. 426.

76. *Real-Encyclopädie* XA, 1972, s.v. *Zeus*, col. 275-276 (H. Schwabl). *Athena Apotropaia* seule est attestée en *IGUR* 95 étudiée par J. Aronen, dans *Arctos* 17, 1983, p. 5-11.

couple Zeus et Athéna *Apotropaioi* est connu à Érythrée par une inscription datée de 300-260 av. J.-C. qui enregistre la vente de certaines prêtrises⁷⁷ et à Lindos par une stèle inscrite une première fois au IV^e siècle av. J.-C. à propos du culte de Athana *Apotropaia*, puis modifiée au II^e siècle av. J.-C. avec l'ajout de règlements pour le culte de Zeus *Apotropaïos*⁷⁸.

La documentation épigraphique qui nous est parvenue touche surtout les aspects rituels et administratifs du culte ; pour cela, l'inscription de Cyrène ici examinée est un rare exemple de dédicace privée à des divinités qui détournent le malheur. Le dédicant – le seul entre les dévots de ces dieux *apotropaioi* qui nous ait transmis son nom – est inconnu, et son anthroponyme est attesté à Cyrène dans une liste de militaires du IV^e siècle av. J.-C. (*SEG* 9, 46 v. 28, [Δ]αμόφιλος Ἀμωμήτω)⁷⁹.

La datation peut être établie au moyen de l'écriture ; bien que les critères paléographiques soient toujours douteux, les lettres semblent caractéristiques de la basse époque hellénistique, à mon avis de la fin du II^e siècle av. J.-C. : l'*alpha* a la barre brisée, l'*omicron* est petit, le *sigma* a des hastes presque parallèles, les lettres sont pourvues d'*apices* bien marqués⁸⁰. La langue est le dialecte dorique de Cyrène⁸¹, mais le nom de la déesse, qui est attesté à Cyrène comme Ἀθάνα⁸² ou Ἀθαναία⁸³, a ici la forme de la *koiné*⁸⁴.

Le lieu où l'*arula* a été découverte, en-dehors de la *polis*, convient au culte des dieux *apotropaioi* : l'on rappellera à ce propos le sacrifice ἔμπροσθε τᾶμ πυλᾶν de la loi cyrénéenne (*SEG* 9, 72) et le culte de Camiros qui unit Ἀπόλλων ἀποτρόπαιος et Ἐκάτη Προπύλαια (*Tit. Camir.* 119)⁸⁵. Les fouilles dans le temenos diront s'il s'agit du sanctuaire *apotropaion* que Catherine Dobias-Lalou propose de reconnaître dans la grande loi sacrée⁸⁶.

77. *Erythrai* 60, a35, b8, d3 (cf. *LSAM* 25).

78. *Suppl. epigr. Rodio* 20ab (cf. *LSCGS* 88 ab).

79. Un *Damophilos* est attesté à Tocra (*SEG* 9, 459).

80. Les lettres sont comparables à celles de la base en l'honneur de *Philon* fils de *Kastor* (146 av. J.-C. ; *SEG* 9, 55 et *DAI II Cirenaica* I, 1933, tav. XXI, fig. 31) et de la base en l'honneur de *Krates* fils de *Krates* (*SECir* 182 et A. Laronde, *Cyrène et la Libye hellénistique* [...], *op. cit.* (n. 75), p. 420 et fig. 160 ; 150-120 av. J.-C.).

81. *Alpha* prédominant et génitif singulier des noms en -ος se terminant par un -ω (Δαμοφίλω).

82. *SocLS* VI 3 et C. Dobias-Lalou, *op. cit.* (n. 27), p. 214, n. 41.

83. *SEG* 9, 13 et 21 ; 17, 816 ; 20, 719 a ; 48, 2052.15-16 ; *SECir* 131.

84. Sur les textes d'idiome mixte, voir C. Dobias-Lalou, « Dialecte et *koiné* dans les inscriptions de la Cyrénaïque », *Verbum* 10, 1957, p. 29-50.

85. Pour la protection des portes, voir O. Paoletti, dans *Thesaurus Cultus et Rituum Antiquorum*, II, Los Angeles, 2004, p. 4.

86. C. Dobias-Lalou, *op. cit.* (n. 27), p. 307. On peut voir aussi le texte de Mario Luni.

LES TUILES DU SANCTUAIRE DE DÉMÉTER (fig. 11, n^{os} 1-8)

Les structures écroulées du temple de Déméter et l'aire du *temenos* alentour ont rendu des fragments de tuiles timbrées sur lesquelles on lit des anthroponymes et des dates⁸⁷. En attendant que les fouilles à venir en livrent de nouveaux exemplaires, qui expliqueront les problèmes encore non résolus et les lectures incomplètes, je crois de mon devoir d'en donner une communication préliminaire, à cause de l'intérêt de ces timbres pour l'histoire des tuileries cyrénaïques et pour les phases de construction du sanctuaire.

À l'exception du n^o 2, qui est trop incomplet pour qu'on puisse tenter de le reconstruire, les six autres timbres ont en commun la présence de l'indication de l'année au moyen du *siglum* L suivi d'un anthroponyme décliné au génitif (n^{os} 2-6). Il s'agit donc d'un groupe de matériaux de construction qui livrent l'année de leur production⁸⁸.

Le *siglum* L, comme on sait, a son origine dans l'écriture démotique des papyrus⁸⁹, et il est employé dans l'écriture épigraphique pour énoncer l'année (ἔτους) ou l'âge (ἔτων), surtout en Égypte et dans les régions qui en sont proches ; en Cyrénaïque, les attestations les plus anciennes remontent à la fin du II^e siècle av. J.-C.⁹⁰ et l'usage se prolonge jusqu'à la fin du III^e siècle ap. J.-C.⁹¹. L'année indiquée, s'il n'y a pas de spécifications comme dans nos tuiles⁹², peut être comptée en se référant soit à l'ère cyrénaïque qui, selon

87. Pour une mise à jour de la problématique relative aux matériaux de construction, voir D. Manacorda, *I diversi significati dei bolli laterizi. Appunti e riflessioni*, dans *La brique antique et médiévale. Production et commercialisation d'un matériau*, Rome, 2000, p. 127-159 et surtout p. 134-137 pour les productions grecques ; cf. R. Martin, *Manuel d'architecture grecque, I. Matériaux et techniques*, Paris, 1965, p. 84-87 ; A. Orlandos, *Les matériaux de construction et la technique architecturale des anciens Grecs*, I, Paris, 1966, p. 93-95 ; M. Guarducci, *Epigrafia greca*, II, Rome, 1969, p. 486-50 et IV, Rome, 1978, p. 284-290 ; P. Müller, *Gestempelte Ziegel*, dans *Studia Ietina*, I, H. Bloesch, H.P. Isler (dir.), Zürich, 1976, p. 49-76.

88. Tous ces timbres sont linéaires, ont une corniche rectangulaire creusée et les lettres en relief. Le timbre n^o 5 est mis en page sur deux lignes qu'il faut lire comparativement renversées. L'écriture a toujours une direction progressive, à l'exception des n^{os} 1 et 3 (ligne 1). Les n^{os} 2 et 7 ont dans la corniche un élément figuré qui représente des foudres ailés. L'emploi de la *koiné* dans la morphologie et dans la déclinaison des noms s'explique par la date proto-impériale de ces matériaux.

89. *Real-Encyclopädie* IIA2, 1923, s.v. *siglum*, col. 2286-2287 [F. Bilabel] ; M. Guarducci, *L'epigrafia greca dalle origini al tardo impero*, Rome, 1987, p. 446.

90. Ce sont SEG 9, 5.59 où on lit l'an neuf et SECir 209 où on lit l'an dix de Ptolémée Soter II qui correspondent aux années 106 et 107 av. J.-C.

91. Le document public le plus récent qui emploie le *siglum* L est, à ma connaissance, SECir 83 (avec les corrections de lecture de *Bulletin épigraphique* 1988, 1015) : on lit l'an 315 de l'ère d'Actium (284 ap. J.-C.)

92. Il faut exclure le règne d'un empereur, parce que normalement son nom est indiqué dans la formule de datation et, de plus, parce qu'il n'existe pas d'empereurs qui aient régné cinquante et un ans (cf. n^o1).

J.M. Reynolds⁹³, suit la fin du règne lagide, soit à l'ère d'Actium⁹⁴. L'emploi de la *koiné*, les doutes sur l'existence d'une ère cyrénaique commune à la Pentapole ou même d'une *aera Berenicensium*⁹⁵, et l'ample diffusion de l'ère d'Actium dans les usages épigraphiques de la *polis* de Cyrène donnent de la vraisemblance à cette dernière hypothèse : on comptera donc à partir de 31 av. J.-C. et nos tuiles seront datées des années 20/19 av. J.-C. [n° 6], 14/13 av. J.-C. [n° 5], 9/10 ap. J.-C. [n° 3], 17/18 ap. J.-C. [n° 7], 20/21 ap. J.-C. [n° 1].

Les briques et les tuiles ont souvent des références qui datent leur production : par des magistrats éponymes, par des années de souverains, par les années des ères⁹⁶. Ces dernières, bien que très rares, sont pourtant connues : à Émèse, une tuile *demosision* est datée de 94 av. J.-C. selon l'ère des Séleucides⁹⁷ ; à *Lycosura*, deux timbres sur *lateres* trouvés dans le *temenos* de *Despoina* sont datés de 74 et 66 av. J.-C. selon l'ère corinthienne⁹⁸ ; à Sardes, le fabricant Hermias ajoute à son nom l'année 170-171 ap. J.-C. selon l'ère de Sulla⁹⁹.

Il faut enfin expliquer la fonction et l'identité des noms qui sont inscrits dans nos timbres. Les nombreuses attestations de magistrats dans les timbres des matériaux à bâtir confirment la diffusion dans les *poleis* d'un usage qui signale des productions publiques, l'éponyme étant soit la référence qui date, soit l'autorité qui commande ou qui cautionne la production. En conformité avec cet usage, on peut penser que nos *Aris[---]*, *Eunos*, *Nikasios*, *Nikodemos*, *Nik[---]* sont des éponymes de Cyrène, c'est-à-dire des prêtres d'Apollon, une hypothèse vraisemblable, mais non certaine, puisqu'on ne connaît pas les éponymes des années mentionnées : nos listes, très

93. J.M. Reynolds, « A civic Decree from Benghazi », *Society of Libyan Studies Annual Report* 5, 1973-1974, p. 19-24 ; Ead., « Inscriptions », dans *Excavations at Sidi Khrebish. Benghazi (Berenice)*, I, Tripoli, 1977, p. 234-236 (*SEG* 28, 1540) ; L. Moretti, « Un decreto di Arsinoe in Cirenaica », *Rivista di filologia e d'istruzione classica* 104, 1976, p. 143, note 2.

94. *Real-Encyclopädie* I, 1894, s.v. *aera*, col. 609 [W. Kubitscheck] ; E.J. Bickerman, *La cronologia nel mondo antico*, Florence, 1963, p. 73.

95. Pour la datation de *SEG* 28, 1540, qu'on a retenu comme un document de l'ère post-ptoléméenne (cf. *supra* n. 94), voir A. Laronde, *Cyrène et la Libye hellénistique* [...], *op. cit.* (n. 75), p. 466 qui préfère l'ère d'Actium et date l'inscription de 3/4 ap. J.-C. ; les mêmes perplexités sont partagées par L. Boffo, *Iscrizioni greche e latine per lo studio della Bibbia*, Brescia, 1994, p. 206 à propos du décret juif *CIG* 5361 (puis J.M. Reynolds, « Inscriptions », *op. cit.* [n. 93], p. 244-247, n° 17).

96. M. Guarducci, *Epigrafia greca*, *op. cit.* (n. 87), II, p. 486-502 ; IV p. 284-290 ; D. Manacorda, « I diversi significati dei bolli laterizi » [...], *op. cit.* (n. 87), p. 134-136. La fonction de ces datations n'a pas été expliquée de manière absolue et la question reste ouverte.

97. *Bulletin de Correspondance hellénique* 21, 1897, p. 69.

98. *IG* V 2, 546.

99. W.H. Buckler, D.M. Robinson, *Sardis VII, Greek and Latin Inscriptions. Part I*, Leiden, 1932, n° 225.

incomplètes, ont en effet des lacunes pour les années en question¹⁰⁰. Il faut dire toutefois que, dans ce cas, l'on attendrait plutôt une formule de datation du type ἐπὶ τοῦ δεῖνου au lieu du simple génitif ; sinon, il faut penser à des producteurs privés qui ont timbré les tuiles avec leur nom ou, au contraire, à des responsables publics de la production ou de la fourniture (par exemple un architecte ou un adjudicataire)¹⁰¹. Le génitif convient aux uns comme aux autres, mais la présence de l'année révèle plutôt une activité publique qui impose une supervision et des contrôles¹⁰².

Pour interpréter ces documents, la difficulté la plus notable est l'absence de rapprochements cyrénaïques : les tuiles timbrées publiées sont réellement très rares¹⁰³, et pour cette raison les traditions locales relatives à la fonction du timbrage et au formulaire des sceaux nous échappent presque entièrement. La chronologie des timbres lie ces productions au plan édilitaire qui embellit la Cyrène augustéenne et surtout aux travaux de *Sufenas Proculus* pour le temple de Déméter¹⁰⁴.

L'on signalera enfin le timbre n° 8, que je propose de lire Ζεὺς, ce qui attribue la tuile à un bâtiment cultuel de ce dieu¹⁰⁵. Il s'agit, comme on le croit pour des cas semblables, de productions qui ont été commandées par la *polis* ou par les sanctuaires mêmes pour des bâtiments publics et qui affirment la propriété finale du produit. À Zeus renvoient aussi les exemplaires n°s 2 et 6 qui présentent l'élément décoratif et symbolique d'un foudre ailé. La présence de ces matériaux dans l'aire sacrée de Déméter peut être expliquée en supposant soit leur provenance accidentelle d'un bâtiment voisin dédié à Zeus, soit une situation de remploi.

100. La liste de G. Pugliese Carratelli (*SECir*, p. 359-361) a été mise à jour par A. Laronde, « Prêtres d'Apollon à Cyrène au I^{er} siècle ap. J.-C. », dans *L'Africa romana (Atti del IV Convegno di studio)*, IV, 2, Sassari, 1987, p. 474-475.

101. Cf. le Σοκλῆς ἀρχιτέκτων qui timbre les tuiles δαμόστοι Ἡρας du sanctuaire de l'Héra argienne (M. Guarducci, *Epigrafia greca*, *op. cit.* [n. 87], II, p. 499, fig. 140).

102. D. Manacorda, « I diversi significati dei bolli laterizi » [...], *op. cit.* (n. 87), p. 127-131.

103. Cf. *SEG* 9, 320 (*Africa italiana* 3, 1930, p. 151 et fig. 12) ; L. Gasperini, « Bolli su coppi pertinenti al rifacimento del tetto del tempio E5 », dans *L'agora di Cirene*, I, *I lati nord ed est della platea inferiore*, S. Stucchi *et al.*, Rome, 1965, p. 250-252 (à présent dans L. Gasperini, *Scritti di epigrafia greca*, Tivoli, 2008, pp. 35-38).

104. G. Paci, « L'iscrizione monumentale sull'architrave del tempio di Demetra fuori le mura a Cirene », dans *Cirene nell'antichità*, *op. cit.* (n. 61), p. 133-137.

105. La destination des briques et des tuiles *in sacrum* est normalement explicitée dans les timbres par le nom du dieu seul, par l'adjectif *hieros/a* seul ou suivi du nom du dieu, par l'adjectif *demosios* suivi du nom du dieu.

LES TIMBRES

1. *Temple de Déméter, aire de l'adyton, écroulement.*

Tesson de tuile ; timbre incomplet dans corniche rectangulaire (2 × 12 cm conservés), lettres en relief (1,2 cm), écriture sinistrophe.

[.] NA APIΣ[—]

L'empreinte du sceau est imparfaite : le *siglum* L est presque illisible ; grâce au rapprochement avec les exemplaires complets, on proposera de lire : [(ἔτους)] να' Ἀρις[—]. L'an 51 de l'ère d'Actium correspond à 20/21 ap. J.-C. Pour compléter le nom, l'épigraphie de Cyrène oriente vers les anthroponymes d'Aristagoras à Aristonymos¹⁰⁶.

2. *Temple de Déméter, côté nord (au dehors), écroulement.*

Tesson de tuile ; timbre incomplet dans corniche rectangulaire (larg. : 4,2 cm), lettres en relief (1 cm), écriture progressive.

[—]PXIOY/fulmen

Lettres finales d'un nom personnel¹⁰⁷ décliné au génitif, comme par exemple Ἀρχίας¹⁰⁸. En-dessous du texte, dans la corniche, on voit une flèche tournée vers la droite, comme dans la tuile n° 6.

3. *Propylée du sanctuaire de Déméter, fouille L, US5.*

Tesson de tuile ; timbre complet dans corniche rectangulaire (2,8 × 7,2 cm) ; lettres en relief (0,8 cm) ; le texte est inscrit sur deux lignes : la première sinistrophe et renversée, la deuxième progressive.

EYNOY / L M

Εὔνου / (ἔτους) μ'. L'an 40 de l'ère d'Actium correspond à 9/10 ap. J.-C. L'anthroponyme *Eunos* n'est pas attesté à Cyrène.

106. Cf. S.M. Marengo, *Lessico delle iscrizioni greche della Cirenaica*, Rome, 1991, p. 42-47.

107. Traces du *rho* à gauche.

108. À Cyrène, *SECir* 279.

4. *Propylée du sanctuaire de Déméter, fouille E.*

Tesson de tuile ; timbre complet dans corniche rectangulaire mutilée (2 × 8 cm), lettres en relief (0,6 cm), écriture progressive.

L [.. N]ΙΚΟΔΗΜΟΥ

(ἔτους) [.. N]ικοδήμου. Le chiffre qui suit le *siglum*, lui-même très effacé, est illisible ; l'anthroponyme est attesté à Cyrène, en dorique, comme *Neikodamos*¹⁰⁹ ou *Nikodamos*¹¹⁰.

5. *Propylée du sanctuaire de Déméter, fouille I, US6.*

Tesson de tuile ; timbre complet dans corniche rectangulaire mutilée (1,8 × 7,8 cm), lettres en relief (8,8 cm), écriture progressive.

L IH ΝΙΚΑΣΙΟΥ

(ἔτους) ιη' Νικασίου. L'an 18 de l'ère d'*Actium* correspond à 14/13 av. J.-C. ; le nom *Nikasios* est bien connu à Cyrène¹¹¹.

6. *Autel du sanctuaire de Déméter, coté est, US 2, surface de l'écroulement.*

Tesson de tuile ; timbre complet mais effacé dans corniche rectangulaire (2,2 × 6,1 cm), lettres en relief (1 cm), écriture progressive.

L IB APA[.]Y / *fulmen*

(ἔτους) ιβ' Ἀρά[το]υ. Le nom *Aratos*, connu à Cyrène¹¹², semble convenir à la lacune et aux traces de lettres encore visibles. L'an 12 de l'ère d'*Actium* correspond à 20/19 a. J.-C. En-dessous de l'inscription, dans la corniche, dessin d'un foudre ailé avec flèche tournée vers la droite (cf. n° 2).

7. *Autel du sanctuaire de Déméter, surface de l'écroulement.*

Tesson de tuile ; timbre incomplet dans corniche rectangulaire (2,25 × 5,5 cm conservés), lettres en relief (1 cm), écriture progressive.

L MH ΝΙΚ[—]

109. *SEG* 35, 1722.

110. *SEG* 9, 50.29 ; 147 ; *SECir* 164a.19 ; 236 et peut être en *CIG* 5171.

111. *SEG* 9, 1.80 et 86 ; 504 ; 515.

112. *SEG* 9, 348.33 ; 20, 735a.148 ; *SECir* 278.

(ἔτους) μη' Νικ[---]. Ce nom, qui évoque *Nikodemos* et *Nikasios* déjà attestés (cf. n^{os} 4-5), a une longue liste d'intégrations possibles¹¹³. L'an 48 de l'ère d'*Actium* correspond à 17/18 ap. J.-C.

8. Propylée du sanctuaire de Déméter, écroulement.

Tesson de tuile (*kalypter* ?) ; timbre complet dans corniche rectangulaire (2,5 × 8,5 cm), lettres en relief (1,7 cm), écriture progressive.

ZEYΣ

La dernière lettre est très endommagée ; les traces encore lisibles conviennent à un *sigma* mais aussi à un *chi* ou à un *csi*. Aucun nom ne commence par Ζευχ- ; on connaît au contraire des noms en Ζευξ- qui, à Cyrène, sont représentés notamment par *Zeuxis*, *Zeuximachos* et *Zeuxippos*¹¹⁴ ; l'ambiguïté de cette abréviation, qui interdit l'identification du nom, rend préférable la lecture du théonyme. Le nom du dieu est au nominatif, comme celui de la déesse ΑΘΗΝΑ dans la tuile vue à Cyrène par Lidio Gasperini dans le sanctuaire de Zeus¹¹⁵. L'écriture – on note surtout la forme du *zeta* et les barres longues et ondulantes de l'*epsilon* – évoque les lettres des I^{er}-II^e siècles ap. J.-C.

Nouveaux documents épigraphiques provenant du sanctuaire extra-urbain de Déméter à Cyrène par Gianfranco Paci

Les fouilles conduites dans le sanctuaire extra-urbain de Déméter ont permis la découverte de nouveaux textes épigraphiques que j'ai pu étudier pendant deux séjours au printemps 2008 et 2009, avec la mission archéologique de l'Université d'Urbino.

STÈLE AVEC UNE LISTE DE NOMS

L'inscription a été récupérée pendant les fouilles qui ont mis au jour les Propylées monumentaux par lesquels on entrait dans le

113. Cf. *Lessico delle iscrizioni greche della Cirenaica*, op. cit. (n. 106), p. 230-232.

114. *Ibid.*, p. 139.

115. *Tacc.* IV, n. 39 (17.X.1972). L'usage du nominatif pour le théonyme est très rare ; cf. à *Halaesa* la brique timbrée ΝΥΜΦΗ (*Not. Scavi.* 1961, p. 293 et *Bulletin épigraphique* 1965, 498 ; mais la lecture est incertaine).